



## FICHE ACTION 13

### *Paysages partagés*

#### ➤ Références à la CETD

Principes n° :

- **3** : Protéger et mettre en valeur l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, et le protéger d'un développement touristique abusif.
- **4** : Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite.
- **5** : Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone.
- **6** : Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- **9** : Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale.

#### ➤ Références à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains

----- Objectif stratégique : Développer un tourisme et des loisirs de nature et de découverte des patrimoines  
----- Objectif opérationnel : S'appuyer sur les patrimoines et les savoir-faire pour créer de la valeur ajoutée  
----- Article 64 : Faire découvrir les richesses patrimoniales du territoire

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique ouvert à la coopération

----- Objectif stratégique : Conduire une politique culturelle concertée et créative valorisant les patrimoines  
.....et le paysage  
----- Objectif opérationnel : Favoriser l'appropriation des patrimoines et du territoire par les habitants  
----- Article 73 : Soutenir les initiatives culturelles valorisant les patrimoines par une démarche -----  
----- qualité  
----- Article 74 : Proposer une offre culturelle de valorisation des patrimoines  
----- Objectif stratégique : Contribuer à l'éducation des citoyens de demain  
----- Objectif opérationnel : Éduquer des jeunes, conscients des caractéristiques de leur territoire et  
----- ouverts sur le monde  
----- Article 75 : Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines

#### ➤ Référence à l'axe stratégique

→ **Axe 4 : Innovation et mise en tourisme des patrimoines**

## ➤ CONTEXTE

280 km de paysages le long de la Loire forment le site inscrit par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine mondial au titre des « Paysages culturels évolutifs et vivants ». Il reflète une identité culturelle exceptionnelle qui prend ses racines dans le terroir et l'histoire locale et qui se nourrit des différentes facettes des patrimoines, de leur transmission et de leur appropriation par les habitants.

Articulé sur **la Loire**, le **PNRLAT est aussi composé d'une mosaïque de pays historiques distincts et de paysages dont les repères identitaires peuvent être complexes à saisir pour les touristes comme pour les habitants**. Dans ce contexte, tout sentiment d'appartenance n'est pas simple. Que dire de l'appartenance au territoire du PNRLAT. À titre d'exemple, un habitant du Richelais se sent-il autant lié au PNRLAT qu'un habitant de Montsoreau ?

Pour renforcer la lisibilité du territoire Parc, son appropriation par les habitants et sa reconnaissance par les visiteurs, il importe de les inviter à démêler et comprendre le lieu de vie, son histoire, ses paysages, les enjeux sur le plan patrimonial et environnemental. Ceci **permettant aux clientèles touristiques comme aux habitants de se contextualiser à la fois localement et globalement**.

Dans cet objectif, le PNRLAT ambitionne de réaliser un « schéma d'interprétation du territoire » par pays historique facilitant la lisibilité des éléments déterminants de l'identité de chaque pays tout en valorisant les thématiques communes et transversales qui créent l'identité du Parc. **Le fil conducteur de cette démarche sera « les Paysages partagés », traités comme valeur repère et comme valeur « marchande »** susceptible d'initier de nouveaux produits et services touristiques.

Les actions visant la valorisation des paysages et de leurs patrimoines, afin de les faire découvrir à qui ne les connaît pas, ont été multipliées ces dernières années avec plus ou moins d'efficacité. Les opérations peuvent être relativement semblables sur des thèmes récurrents et des contenus quasi uniformes **entraînant paradoxalement une perte d'identité, outre le relatif échec auprès des publics de messages didactiques et scientifiques** non ancrés dans leur vécu.

**Traduire « l'esprit du lieu » dans une démarche d'interprétation** fait appel au « sensible » et privilégie une médiation basée sur l'émotion, l'imagination, le rêve, les moyens d'expression ludiques et artistiques. L'objectif étant de communiquer conjointement aux habitants et aux visiteurs le sens et la valeur de ces paysages pour les convaincre de l'intérêt de leur préservation. Séduire les visiteurs et les habitants pour les convaincre demande une nouvelle approche en termes de contenus, de méthodes et d'outils de médiation.

La démarche d'expérimentation s'appliquera à un pays historique (équivalent d'une communauté de communes) pour s'ouvrir ensuite à d'autres pays historiques du PNRLAT sans notion de frontières.

## ➤ OBJECTIFS

- **Caractériser l'offre touristique du PNRLAT et renforcer son attractivité singulière** en proposant une « relation intime » avec les paysages, basée sur l'interprétation.
- **Préserver et valoriser les paysages** : sensibiliser les collectivités et les publics à leurs patrimoines traditionnels toujours vivants ou à l'intérêt de conserver les traces de ceux qui ont disparu.
- **Encourager l'appropriation des habitants de leur lieu de vie** via la compréhension des fondements et de l'évolution des paysages. Les inciter à pratiquer davantage et autrement le territoire, encourager à sa découverte. Accentuer leur sentiment d'appartenance et leur fierté. Les rendre acteurs et promoteurs de leur territoire.
- **Informer et accueillir les visiteurs**, favoriser leurs contacts avec cette région, la compréhension et l'immersion dans les paysages, la découverte de la culture locale.

- **Territorialiser l'action du PNRLAT** pour être plus efficace. S'attacher à valoriser chaque territoire qui le compose. Faire de cette diversité une richesse qui donne du sens : une identité et une image cohérentes à l'échelle globale du Parc.

## ➔ DESCRIPTIF

### La démarche d'interprétation

Expérimenter une démarche d'interprétation nécessite une profonde remise en question méthodologique. Rassembler l'ensemble des acteurs, très en amont, concernés par le projet et/ou pouvant l'enrichir est un impératif. Le projet sera réfléchi et suivi par un **Comité de pilotage** regroupant des élus de l'intercommunalité et des communes concernées, des professionnels pluridisciplinaires (prestataires touristiques, acteurs culturels...), associatifs, ambassadeurs du Parc, habitants du pays...

L'action comprend les étapes suivantes :

- **Réalisation de l'état des lieux et du diagnostic** afin d'évaluer les contraintes et les potentialités du territoire travaillé. Pour chaque grand type de paysage, après une analyse multi-critères, **sélection de sites à faire découvrir** en fonction du foncier, du caractère emblématique du paysage et du point de vue, de la facilité d'accès, de la capacité à émouvoir, de la pluralité des thématiques pouvant être abordées, de la possibilité de pratiquer sur place en parallèle des activités de loisirs justifiant le déplacement.
- **Concept du projet** articulé sur le message. Thèmes, fil conducteur et synopsis ;
- **Elaboration du projet** : scénario détaillé, choix des médias, types d'animations ;
- **Mise en œuvre du projet** : formation des intervenants, aménagements de sites, édition de documents, animations...

Le projet sera mené avec une méthode collaborative et transversale Tourisme, Culture, Éducation et Communication.

### 1. Approche touristique

La démarche d'interprétation vise à :

- **Construire une offre différenciée, complémentaire, en lien avec les professionnels locaux du tourisme** et à destination de leurs clients. Coordination avec les possibilités d'hébergements, restauration, information...
- **Segmenter les publics cibles et adapter les réponses** aux attentes et comportements distincts (clientèles de proximité le week-end, vacanciers « parents-amis », clientèles étrangères en circuit ou séjour, scolaires...)
- **Concevoir plusieurs outils d'interprétation** adaptés aux différents publics cibles :  
Phase 1 : Livret d'interprétation des « pays'sages » (papier et/ou numérique) adressé à tous les foyers de l'intercommunalité concernée. Pour une découverte sur temps de loisirs.  
Phase 2 : Aménagements des sites de découverte équipés d'un mobilier d'interprétation avec QR Codes ou renvoi sur une autre application mobile : thématiques et témoins exprimant le paysage comme lien entre passé, présent et avenir.

### 2 – Approche éducative

En parallèle d'une approche touristique, la démarche d'interprétation vise l'appropriation par les jeunes des patrimoines naturels, culturels ou paysagers qui constituent leur cadre de vie.

### Sur le temps de loisirs

Accompagnement par le PNRLAT à destination des enfants et jeunes dans les structures de loisirs. Offre de services similaire à celle proposée sur temps scolaire. Adaptations à des projets d'une nature ludo-éducative plus marquée :

- formations en amont des animateurs des structures de loisirs à partir de leurs propres projets
- animations spécifiques financées par le PNRLAT en liaison avec leurs projets

### Sur le temps scolaire

Accompagnement par le PNRLAT de projets éducatifs :

- suivi et accompagnement méthodologique de projets liés à la valorisation des paysages et de leurs patrimoines ;
- participation des enseignants à une formation/sensibilisation aux spécificités de leur pays ;
- animations en classe ou sur sites par les membres du réseau éducatif du PNRLAT (26 associations d'éducation à l'environnement et aux patrimoines, agriculteurs, artisans),
- prêt d'ouvrages, d'outils pédagogiques...

### L'intergénérationnel

Organisation de temps d'échanges intergénérationnels, centrés sur les paysages, leur histoire, leur évolution à travers la découverte des pratiques socio-économiques actuelles et anciennes. Temps d'échanges organisés :

- entre des enfants ou jeunes et des acteurs des paysages (agriculteurs, artisans...)
- entre des enfants et des retraités, membres associatifs ou résidents de maisons de retraite.

## **3 – Approche culturelle**

Le projet « Paysage partagé » comprend un volet culturel dédié aux habitants tout en étant accessible aux visiteurs : élu et habitant, agriculteur et entrepreneur, artisan et artiste... chacun inscrit, inconsciemment, ses empreintes écologique et culturelle sur son lieu de vie. Le paysage culturel est amené à évoluer et il est souhaitable qu'il s'enrichisse des savoir-faire et de la créativité des hommes qui l'habitent aujourd'hui.

Le projet « Paysages partagés » mobilise plusieurs actions de diffusion, médiation, création culturelle :

- diffusion de spectacles sur des sites paysagers et/ou patrimoniaux ;
- programmation de causeries conviviales et/ou de balades accompagnées ;
- créations artistiques proposant le regard d'artistes sur les paysages : photographies, installations plastiques, spectacle vivant, atelier d'écriture et édition...

Les choix des actions culturelles se font au cours du projet en fonction des affinités et des composantes du paysage. De l'ordre du sensible, ces actions accompagnent la réflexion des habitants et des visiteurs et ouvrent les regards grâce à des approches et des points de vue différents.

## ➤ COMMUNICATION DE L'ACTION

Suivi de l'action et de ses différentes étapes sur le Forum des acteurs du site Internet du PNRLAT. Publication des projets et des réalisations dans L'Écho du Parc, la presse locale.

Communication des offres de balades découvertes libres ou accompagnées des sites aménagés, des services touristiques associés sur les sites Web des Offices de Tourisme.

Diffusion de la programmation culturelle des « Paysages partagés » en lien avec les Offices de Tourisme.

## ➤ RÉSULTAT(S) ATTENDUS

- Création d'outils de valorisation de sites paysagers, mobilisant la technique de l'interprétation : fréquentation des sites valorisés par les habitants et les visiteurs.
- Mise en place de projets éducatifs dédiés aux paysages et aux patrimoines : dans les établissements scolaires du territoire concerné, dans les centres de loisirs avec des enfants et des jeunes, inscription dans le temps de ces projets (sur 1 à 3 années).
- Programmation d'événements culturels liés aux paysages : fréquentation des événements culturels programmés, inscription dans le temps de cette programmation.
- Mise en place d'une communication adaptée pour chacun de ces volets.

## ➤ MODALITES D'ÉVALUATION

- Nombre et profils des membres du Comité de pilotage motivés par le projet.
- Implications et contributions des référents pluridisciplinaires sur le thème.
- Appréciation des outils d'interprétation : retours positifs de l'envoi livret.
- Appréciation des sites aménagés. Demandes d'informations complémentaires. Fréquentation.
- Demandes et utilisations des services et outils médias.
- Éco-compteurs.
- Adéquation de l'offre à la demande touristique : réactions favorables des prestataires, communication à leurs clients. Intérêt porté par les Offices de Tourisme.
- Évaluation des projets éducatifs : mise en commun et analyse croisée des évaluations.

## ➤ MAITRISE D'OUVRAGE

Volets touristique et culturel : la collectivité (Commune ou Communauté de communes)

Volet éducatif : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

### **Expérimentation en 2014 avec la Communauté de communes Vallée Loire-Authion**

La Communauté de communes Vallée Loire Authion se compose de huit communes qui ont choisi d'unir leurs forces sur un territoire singulier à l'ouest du Val d'Authion, entre la Loire et l'agglomération angevine. L'accueil et le tourisme représentent une de leurs grandes priorités. Entre Angers et Saumur, les visiteurs de la région, originaires de France et de l'étranger, parcourent la levée (la route-digue sur la rive droite). Dans cette logique, la Communauté de communes entend contribuer à enrichir et structurer l'offre touristique en termes de découvertes, d'animations et d'hébergements.

## ➤ ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

## ➤ PARTENAIRES TECHNIQUES

ADT Touraine

Anjou -Tourisme

Offices de Tourisme

Prestataires touristiques

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Associations d'éducation à l'environnement et aux patrimoines

Artistes

## ➤ ÉCHEANCIER DE REALISATION

2014 : expérimentation avec la Communauté de communes de Vallée Loire-Authion.

2015-2018 : création d'outils de valorisation des sites paysagers sur les bases de l'interprétation. Mise en place de projets éducatifs dédiés aux paysages et aux patrimoines (dans les écoles, ALSH...). Programmation d'évènements culturels liés aux paysages.

## ➤ DEPENSES

### Tourisme

7000 livrets d'interprétation des « pays'sages »	12 200 €	Fonctionnement
Aménagements de 15 sites de découverte	34 000 €	Investissement
Développement de QR codes	9 000 €	Investissement

### Éducation

800 € en moyenne pour un groupe (temps scolaire ou de loisirs)

### Culture

Spectacles (par évènement)	1000 à 1500 €	Fonctionnement
Conférence ou balades (par évènement)	300 €	Fonctionnement
Installation plastiques pérennes	7 000 €	Investissement
Reportage photographique et exposition	6 000 €	Investissement

## ➤ REFERENTS PNR

Élu : Philippe BEAUVILLAIN

Chargé(e) de mission : Virginie BELHANAFI

## ➤ COUTS DE FONCTIONNEMENT INDUITS POUR LE PARC

